🌑 DE L'AUBE AU CRÉPUSCULE, SOYEZ VISIBLES !
À 18 h 30, vous êtes visible.
À 19 h 30, vous êtes peut-être devenu… une ombre 🙂 😶

Et le problème, c'est que vous, vous voyez encore très bien.
👉 Le conducteur en face, lui, doit composer avec :
🚗 les phares,
🌧️ un pare-brise humide,
🌑 la tombée de la nuit,
🛣️ un virage,
👀 un angle mort,
📱 parfois une seconde d'inattention.

🔴 Donc... Être visible pour soi ne veut pas dire être visible pour les autres 😰

À pied, à vélo ou en trottinette :
✅ 💡 utilisez un éclairage en état de marche
✅ 🦺 ajoutez des éléments réfléchissants
✅ 🚶 évitez les vêtements entièrement sombres lorsque vous circulez de nuit
✅ 🚲 signalez clairement vos changements de direction
✅ 🚘 et côté automobilistes : ralentissez à l'approche des traversées, des intersections et des zo
mal éclairées.
Les dernières données de sécurité routière montrent que les usagers vulnérables res
particulièrement exposés, notamment les piétons, cyclistes et utilisateurs d'EDPM (Engin
Déplacement Personnel Motorisé). C'est la raison pour laquelle depuis le 21 septembre, dan
département de l'Aube le port d'un casque conforme est obligatoire pour les conducteurs d'en
de déplacement personnel motorisés (EDPM).

☐ La trottinette électrique est un moyen de déplacement pratique à la condition de respecter
règles de sécurité.
Quelques réflexes essentiels permettent de mieux se protéger et de partager la route en t
sécurité :
☐ Casque conforme obligatoire
☐ Équipements réfléchissants
☐ Circulation sur les voies autorisées
☐ Rappel : les trottoirs sont interdits à la circulation des trottinettes électriques.

👉 La nuit ne rend pas les autres imprudents. Elle les rend simplement plus difficiles à voir. La
tous les chats sont gris...
Parfois, voire très souvent, quelques mètres de visibilité gagnés suffisent à changer complètem
l'issue d'une situation.